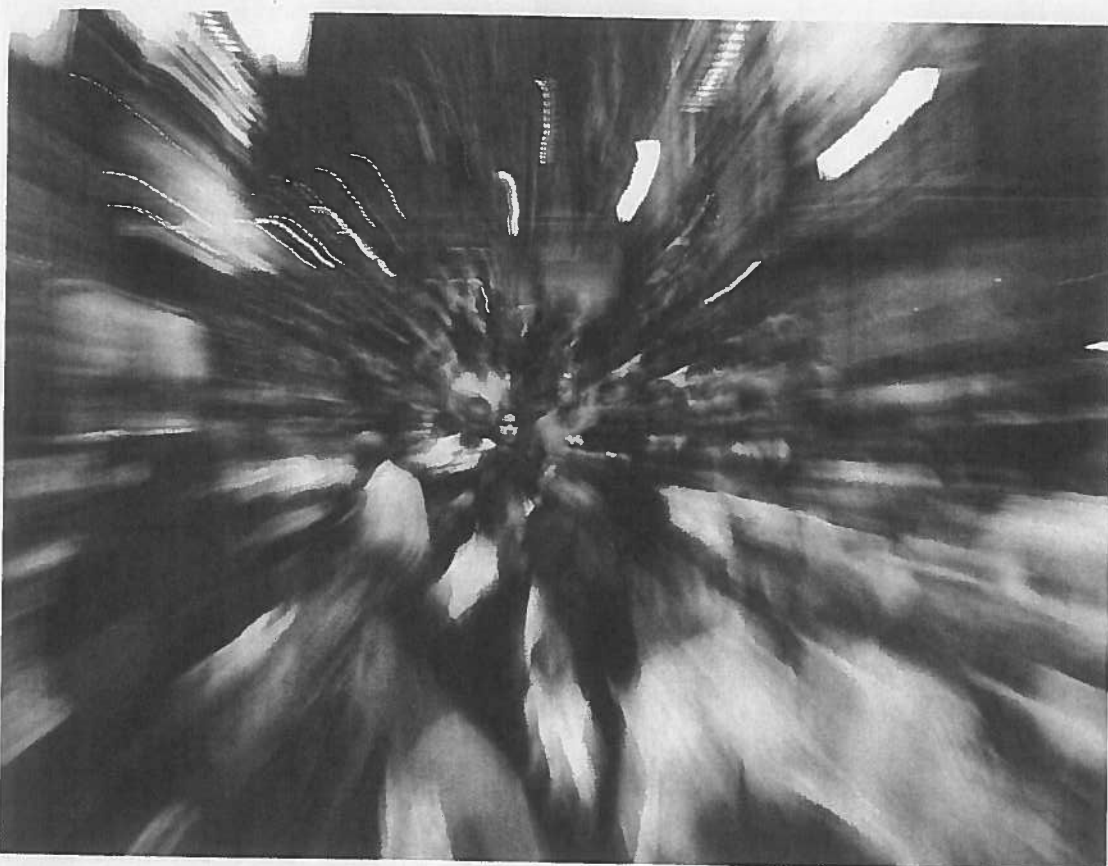


# Collectivité européenne d'Alsace L'ALSACE POUR VOUS, AVEC VOUS !

Grâce à la loi Alsace votée en juillet dernier, la Collectivité européenne d'Alsace est désormais une réalité. Elle engage une nouvelle forme d'action publique avec de fortes avancées et de nouveaux moyens d'agir pour répondre à vos attentes du quotidien et favoriser le développement d'une Alsace plus que jamais transfrontalière et européenne. L'heure est aujourd'hui à sa construction collective avec les conseillers départementaux et la société civile.



## BILINGUISME

« Les Alsaciens disposeront de moyens nouveaux pour développer efficacement l'apprentissage de la langue régionale. »

C'est un enjeu d'avenir : 30 000 emplois qui requièrent l'allemand seront proposés à notre jeunesse dans les 15 prochaines années en Alsace et chez nos voisins. L'enseignement bilingue concerne aujourd'hui près de 30 000 élèves de maternelle et primaire. Près de 6 000 collégiens sont en classe bilingue dans l'Académie de Strasbourg, deux fois plus qu'il y a 10 ans. Pour renforcer encore cet enseignement de la langue et de la culture régionale, la Collectivité européenne d'Alsace agira de la maternelle au lycée. Elle pourra recruter par contrat des intervenants bilingues et accompagner les communes et les intercommunalités dans la mise en place d'activités périscolaires et extrascolaires en langue régionale. Un comité définira une stratégie de promotion de l'allemand.



Un Pôle d'excellence à rayonnement régional dédié à l'apprentissage des langues sera aussi créé.

## COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

« Les Alsaciens pourront encore mieux coopérer avec leurs voisins allemands et suisses pour améliorer les services de la santé, les transports, pour l'emploi, pour l'environnement... »

Venée depuis plus d'un demi-siècle la coopération avec l'Allemagne et la Suisse est assurément un particularisme alsacien. Avec

la Loi Alsace, la Collectivité européenne d'Alsace devient le chef de file de la coopération transfrontalière. Elle aura à rédiger d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2023 le Schéma de coopération transfrontalière.

Il fixera les grandes orientations pour, entre autres, développer les déplacements, l'environnement, la santé... Dans ce dernier domaine, la Collectivité européenne d'Alsace agira en faveur d'une offre de santé transfrontalière dans le Rhin supérieur.

Une étude cofinancée par l'Union européenne est déjà en cours pour développer les possibilités de se faire soigner de part et d'autre de la frontière dans le secteur de Wissembourg. La création d'une maison de santé transfrontalière sur l'espace PAMINA (Palatinat - Mittlerer Oberrhein - Nord Alsace) est aussi envisagée. Dans le Haut-Rhin également, la coopération avec les voisins concernera notamment le devenir de Fessenheim et la nouvelle liaison ferroviaire Colmar-Freiburg.



## TOURISME ET DÉVELOPPEMENT

«L'Alsace va à nouveau piloter sa promotion touristique et porter la marque Alsace.»

De belles avancées ont déjà été faites par les Départements en ce domaine avec la création

des agences uniques **Alsace Destination Tourisme** et Adira pour le développement. Celles-ci travailleront avec la Collectivité européenne d'Alsace. Dans ce cadre, la **Collectivité européenne d'Alsace portera aussi la promotion de la Marque Alsace** si importante pour l'économie régionale.

## TRANSPORTS ET MOBILITÉ

«L'Alsace pourra réguler le trafic poids lourds de transit pour plus de sécurité sur ses routes.»

En 2005, l'Allemagne a instauré une taxation du trafic poids lourds en transit sur l'axe nord-sud parallèle au Rhin. Depuis, ce trafic s'est considérablement reporté sur l'axe nord-sud côté alsacien, impactant grandement la sécurité des usagers en

intensifiant l'encombrement des routes et en accélérant l'usure des chaussées. La **Collectivité européenne d'Alsace gèrera toutes les routes alsaciennes (départementales, nationales et autoroutes non concédées). Un mécanisme de régulation du trafic de transit des poids lourds pourra être envisagé** côté alsacien pour limiter les reports de trafic et rétablir la fluidité et la sécurité de la circulation sur l'autoroute.



# LA COLLECTIVITÉ DE TOUTES LES PROXIMITÉS

La Collectivité européenne d'Alsace poursuivra toutes les missions actuelles des Conseil départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

## AIDE SOCIALE

La Collectivité européenne d'Alsace veillera à la santé des jeunes mamans et des tout-petits, soutiendra les familles fragilisées, protégera les enfants en danger, versera le RSA et aidera les personnes qui en bénéficient à se réinsérer. Elle permettra aux personnes handicapées de vivre le mieux possible, aidera les seniors à vivre à leur domicile, financera les maisons de retraite...

## COLLÈGES

Elle gèrera les établissements, les entretiendra, les rénovera ou en construira de nouveaux. Elle gèrera également la restauration scolaire et financera des actions éducatives..

## PATRIMOINE ET VIE LOCALE

Elle protégera le patrimoine et le valorisera. Elle agira pour que tous aient accès à la culture, en ville comme à la campagne. Elle animera les réseaux de bibliothèques et soutiendra les écoles de musique et de nombreuses associations.

## ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Elle gèrera et protégera nos rivières, s'occupera des énergies durables, de la protection des espaces naturels. Elle aidera également l'agriculture et les producteurs locaux...

## COMMUNES

Elle accompagnera les communes et les intercommunalités dans le développement de leurs projets..

## Les forces vives... vivement impliquées



La Collectivité européenne d'Alsace pourra instaurer un Conseil de développement alsacien. Ses membres seront issus des milieux économiques, culturels, sociaux, éducatifs, scientifiques, environnementaux, associatifs... (les Conseillers d'Alsace ne pourront pas en faire partie). Il pourra contribuer à l'évaluation et au suivi des politiques publiques de la Collectivité européenne d'Alsace. Il pourra être consulté sur le projet de Schéma de coopération transfrontalière. C'est une manière inédite d'impliquer la société civile dans la construction de l'avenir de l'Alsace.